

*Les affaires culturelles*

Je les en félicite. Une autre de leurs qualités, c'est le sens du respect. Je ne connais pas d'autre ethnie qui soit plus respectueuse des personnes âgées, des parents, des grands-parents et de tout ce qui est bon. J'espère que nous réussirons à répandre cet esprit dans notre mosaïque de cultures.

Oui, je le répète, nous avons des leçons à apprendre des Canadiens d'origine chinoise. Chez eux, un bienfait n'est jamais perdu. Je n'ai jamais connu de Canadiens d'origine chinoise qui oublient un service rendu à eux-mêmes ou à leur famille. Les années passeront sans qu'ils oublient de témoigner par des remerciements et des cadeaux leur gratitude à celui qui a fait quelque chose pour eux. Par ailleurs, il y a leur dévouement à la collectivité, leur désir de contribuer à la grandeur du Canada. Encore une qualité que nous devrions tous nous efforcer d'acquiescer.

Je pense qu'il y a à Edmonton des gens d'origine chinoise, tels Victor Mah et Ned Lee et Tom Mack, qui sont arrivés ici, qui ont réussi en travaillant dur et qui aujourd'hui font leur marque dans les domaines du sport, de la restauration, des arts, de la médecine et des sciences. Je me souviens du premier match de la coupe Grey qui a eu lieu à Vancouver. Les Eskimos d'Edmonton s'alignaient contre les Alouettes de Montréal. J'étais assis derrière un important groupe de Canadiens d'origine chinoise. Quand Normie Kwong a mis le point final à la partie en franchissant la ligne avec la force d'une locomotive pour faire triompher Edmonton, la foule s'est déchaînée. Devant moi, un Canadien d'origine chinoise—il devait avoir au moins 90 ans—s'est écrié en sautant: «Lui mon oncle! Lui mon oncle!». Il voulait se déclarer parent de Normie Kwong. Par la suite j'ai vu des garçons de toutes les races congratuler Normie Kwong. Ils éprouaient du respect pour ce jeune homme qui avait tant fait dans le monde du sport.

Je me souviens qu'un jour où je me trouvais à Highways en Alberta, Normie Kwong m'a dit la chose suivante: Pourriez-vous faire réparer et asphalté cette route jusqu'à Calgary car je dois m'y rendre pour y laver vos chemises? Il était propriétaire d'une buanderie et avait un sens de l'humour absolument formidable.

En donnant mon appui à cette motion je ne peux m'empêcher de penser que certains de ces attributs joueront avec le temps un rôle important dans l'édification de la mosaïque canadienne—le travail acharné, le respect, les vieux souvenirs. Et si le dragon caractérise toutes ces choses assurons-nous donc que le dragon ou du moins ce que désirent les Canadiens d'origine chinoise, deviennent partie intégrante de notre grande mosaïque canadienne.

**Des voix:** Le vote!

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** D'accord.

(La motion de M. Waddell est adoptée.)

**Des voix:** Il est 6 heures!

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** Y a-t-il accord pour que nous disions qu'il est 6 heures?

**Des voix:** D'accord.

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** L'heure réservée à l'étude des initiatives parlementaires étant écoulée, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 8 heures.

(La séance est suspendue à 5 h 46.)

**REPRISE DE LA SÉANCE**

La séance reprend à 8 heures.

**ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT**

[Traduction]

**L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE**

DÉCRET CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT D'UN DÉPARTEMENT D'ÉTAT CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Pinar (au nom de M. Trudeau):

Que l'Adresse, dont le texte suit, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Edward Richard Schreyer, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'Il Plaise à Votre Excellence

La Chambre des communes ayant examiné le texte proposé du décret déposé à la Chambre le 21 avril 1980, relativement à l'établissement d'un département d'État chargé du Développement social, la prie de bien vouloir approuver ledit décret.

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** Lorsque nous avons interrompu, à 5 heures de l'après-midi, le débat sur le premier article inscrit au nom du gouvernement, le député de Northumberland-Miramichi (M. Dionne) avait la parole. Comme il est absent, la parole est au suivant.

**L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, je crois qu'il s'agit d'un débat très important et qui mérite beaucoup plus d'attention que ne lui en a accordée le ministre qui a parrainé cette résolution. Il serait bon d'examiner un peu le décret qui se trouve à la base même de la résolution à l'étude et qui fixe le mandat du nouveau département d'État chargé du Développement social. Si nous lisons ce décret, nous constatons que le nouveau ministre, et je cite:

a) aura à donner son avis sur l'affectation des ressources humaines, financières et autres aux programmes fédéraux assurant le bien-être de l'individu et le développement social au Canada;

b) il aura à arrêter des formules permettant d'améliorer et d'intégrer la prestation de services sociaux aux Canadiens;

c) il aura à diriger et à coordonner les efforts déployés par le gouvernement du Canada en vue d'établir des liens de coopération avec les provinces et avec des organismes publics et privés et de les préciser de manière à réunir les conditions qui permettent d'assurer le développement de l'individu, de la famille et de la collectivité; et

d) en ce qui concerne la recherche et l'élaboration des politiques, il pourra

(i) entreprendre et coordonner des recherches et des études d'orientation;

(ii) proposer de nouveaux programmes, politiques et activités; et

(iii) évaluer les politiques, activités et programmes en cours et proposés pour garantir leur concordance avec les politiques fédérales en matière de développement social et y recommander des modifications.

Les fonctions exposées au paragraphe c) sont d'une extrême importance.

Il ne s'agit pas d'un simple ministère de plus. Il ne s'agit pas seulement aujourd'hui de mettre sur pied une autre bureaucratie. J'ai été étonné d'entendre mon bon ami, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), que nous estimons beaucoup, déclarer aujourd'hui que lui et ses collègues allaient s'opposer à cette résolution. Il a donné ses raisons. Très sincèrement, j'ai du mal à comprendre, car en fait il a dit qu'il s'opposait à ce genre de planification et de coordination. C'est bien la première fois que ce député de grande valeur qui est le